

Communiqué de presse

ENVIRONNEMENT

« Pour un numérique soutenable » : L'Arcep publie la première édition de son enquête annuelle

Paris, le 25 avril 2022

Dans cette première édition de son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable », l'Arcep rend publics les premiers indicateurs collectés auprès des quatre principaux opérateurs télécoms pour suivre l'évolution de leur empreinte environnementale. Cette publication s'inscrit dans le cadre de la démarche « Pour un numérique soutenable » lancée par l'Arcep : elle donne vie à l'une des 11 propositions présentées dans le rapport de décembre 2020, qui visait à mettre en place un baromètre environnemental.

Un outil au service d'une stratégie bas carbone du numérique

Outil au service du débat public et de la réflexion pour une stratégie bas carbone du numérique, cette enquête annuelle vise aussi à l'identification de leviers d'action, tant du côté des acteurs économiques que de celui des utilisateurs. Pour cette première édition, trois catégories d'indicateurs ont été collectés auprès des quatre principaux opérateurs :

- les émissions de gaz à effet de serre ;
- l'énergie consommée par leurs réseaux ;
- leur activité de vente, collecte, reconditionnement et recyclage des téléphones mobiles.

Emissions de gaz à effet de serre : attention à l'illusion d'optique d'une réduction globale ces dernières années

Les émissions de gaz à effet de serre des quatre principaux opérateurs de communications électroniques diminuent, pour atteindre 362 000 tonnes équivalent Co2 en 2020. Leur contraction a débuté en 2019 avec l'optimisation progressive des flottes de véhicules de société et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ce mouvement s'est poursuivi en 2020, mais a été nettement amplifié par la crise sanitaire, notamment en périodes de confinement.

En revanche, les émissions de gaz à effet de serre liées à leur consommation électrique – responsables des deux tiers des émissions globales des opérateurs – progressent pour leur part, principalement en raison des déploiements des réseaux mobiles mais également de l'augmentation des usages sur ces réseaux.

Le mobile deux fois plus gourmand en énergie que le fixe, et le cuivre quatre fois plus gourmand que la fibre

La consommation énergétique des réseaux fixes et mobiles n'a cessé de croître entre 2016 et 2020 et atteint 3 800 GWh. En moyenne, l'accroissement s'élève à + 6 % par an. Au global, la consommation énergétique des réseaux (hors data centers) provient à 85 % des réseaux d'accès qu'ils soient fixes et mobiles dont 58 % sont issus des boucles locales mobiles et 27 % des boucles locales fixes.

Les réseaux d'accès cuivre consomment, en moyenne, environ 35 kWh par abonnement en 2020, contre moins de 10 kWh sur les réseaux fibre, ce qui représente un rapport de près de 1 à 4.

La collecte de terminaux pour reconditionnement se développe chez les opérateurs mais les ventes de terminaux reconditionnés restent très minoritaires.

La majeure partie de l’empreinte carbone du numérique (79 %) est due aux terminaux (téléviseurs, ordinateurs, téléphones...)¹. Les terminaux constituent donc un enjeu majeur de l’analyse de l’empreinte environnementale du numérique, l’accroissement de la durée d’utilisation de ces équipements sont un levier potentiel de réduction de l’impact du numérique.

Les données sur la vente et la collecte de téléphones mobiles des quatre principaux opérateurs de communications électroniques montrent, qu’en 2020, les téléphones mobiles vendus directement par les opérateurs représentent une part minoritaire (38 %) des ventes totales de téléphones mobiles en France² mais cette proportion est évaluée à près de 80% pour la clientèle des entreprises.

Ceux vendus reconditionnés (155 000 en 2020) par les opérateurs représentent une part très faible (2 %) des 8,1 millions de terminaux mobiles qu’ils ont vendus. En comparaison, sur l’ensemble des téléphones mobiles vendus en France (21,4 millions)³, 13 % étaient reconditionnés, soit 2,8 millions⁴.

Afin d’accroître la durée de vie des terminaux mobiles par leur réemploi ou la réutilisation de pièces détachées, 870 000 téléphones ont été collectés par les quatre principaux opérateurs, un niveau en net recul en 2020, du fait de la crise sanitaire, alors que ce niveau progressait un an auparavant. Parmi eux, 710 000 ont été collectés avec pour objectif leur reconditionnement.

Une majorité (53 %)⁵ des smartphones inutilisés sont conservés par leurs propriétaires. Ces terminaux pourraient, dans de nombreux cas, être réutilisés, en les revendant sous forme d’équipements reconditionnés, ou par la réutilisation de pièces et matériaux pour la production d’autres équipements.

Les prochaines éditions de cette enquête annuelle ont vocation à être enrichies.

Avec les nouveaux pouvoirs qui lui ont été confiés fin 2021, l’Arcep va progressivement étendre sa collecte de données, jusqu’à présent limitée aux seuls opérateurs télécoms, à d’autres acteurs du numérique comme les fabricants de terminaux ou les opérateurs de centres de données.

L’ajout de nouveaux indicateurs, pour compléter la mesure de l’impact environnemental du numérique et apprécier son évolution dans le temps, doit également faire l’objet d’une réflexion dans le cadre d’ateliers « Pour un numérique soutenable », menés avec associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, et société civile.

La démarche « Pour un numérique soutenable » de l’Arcep

En juin 2020, l’Arcep a lancé une plateforme de travail « Pour un numérique soutenable », appelant associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, personnalités intéressées à y contribuer. Après un semestre ponctué de cinq ateliers thématiques et deux « grandes discussions » auxquels 127 participants se sont joints, l’Arcep a publié un rapport d’étape, fruit de ces échanges, et alimenté par 42 contributions écrites d’acteurs participants. Dans ce rapport, le régulateur formulait 11 propositions pour conjuguer développement des usages et réduction de l’empreinte environnementale du numérique.

Pour en savoir plus : Grand dossier « L’empreinte environnementale du numérique »

¹ Source : Etude Ademe Arcep sur l’évaluation de l’impact environnemental du numérique - 22 janvier 2022

² Source : GfK, « Smartphone : recul des ventes 2020 mais déjà de belles perspectives 5G », 25 février 2021.

³ Source : GfK, « Smartphone : recul des ventes 2020 mais déjà de belles perspectives 5G », 25 février 2021.

⁴ Source : Recommerce – Kantar, Etude de marché annuelle, février 2021

⁵ Source : Baromètre du numérique – Edition 2021 – Credoc pour le compte de l’Arcep, du CGE et de l’ANCT.

Contact presse

Charlotte Victoria
charlotte.victoria@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 70 20

Suivez l’ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

Les documents associés

- [L'infographie des chiffres clés de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable »](#)
- [L'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » - édition 2022](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Charlotte Victoria
charlotte.victoria@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 70 20

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion